

Communiqué de presse

DÉVELOPPER
nos territoires

Mardi 18 janvier 2011

Réaménagement de la RD31
et déviation de Dortan

Dans le cadre du chantier de la déviation de Dortan, le Conseil général de l'Ain informe les usagers de la route que les travaux de construction du passage inférieur au droit de la voie communale n°6 (route de Vouais) à Dortan vont commencer à partir du jeudi 20 janvier 2011.

Pour permettre la réalisation de cet ouvrage, la circulation sera interdite entre le hameau de Vouais et la route départementale n°31, pendant 4 mois.

Le Conseil général appelle les usagers à faire preuve de patience, de vigilance et de prudence à l'approche des travaux et sur l'itinéraire dans l'intérêt de la sécurité de tous, et les remercie de leur compréhension.

Contact presse :

Conseil général de l'Ain

Direction de la communication

Tél. 04 74 32 32 16

Courriel : communication@cg01.fr

www.ain.fr